



Les DROM-COM stigmatisés

Réunie en Commission Exécutive Nationale, la CGT Pénitentiaire est interloquée sur le rapport porté à notre connaissance sur la stigmatisation de nos collègues ultramarins. Elle apporte tout son soutien aux personnels attaqués et présente une motion afin d'interpeller nos gouvernants.

Pour faire suite aux éléments évoqués par l'inspection générale des services du ministère, la CGT Pénitentiaire condamne les propos discriminants concernant nos collègues ultra-marins.

« Une sociologie qui présente des faiblesses » ...

Quelle honte !!!

De tels propos ne sont pas tolérables.

Assimiler l'origine géographique des personnels à des pratiques pénalement répréhensibles, en l'occurrence la corruption, est juste inadmissible et doit être condamnée.

Qui sont ces experts, sociologues, généralistes, capables d'affirmer que l'éloignement et, selon leurs dires, le communautarisme, sont des facteurs qui génèrent ou sont vecteurs de corruption ???

La CGT Pénitentiaire exige des excuses à l'attention des personnels incriminés et réclame des poursuites pénales pour cette discrimination.